

Questions orales

● (1150)

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Les discussions portent en gros sur le retrait des provinces et du gouvernement fédéral en matière de redevances sur la mise en valeur et le traitement des sables bitumineux. Je ne puis en dire plus pour l'instant, mais les discussions ont été positives jusqu'ici et j'espère qu'elles donneront des résultats sous peu. Le député voudrait-il répéter la deuxième partie de sa question?

M. Mazankowski: J'aimerais savoir exactement quelles nouvelles initiatives le gouvernement fédéral prend, car ce projet requerra beaucoup de capitaux et de connaissances des secteurs public et privé. Offre-t-on de nouveaux encouragements ou prend-on de nouvelles initiatives pour accroître la participation du secteur privé?

M. Gillespie: Des initiatives sont prises des deux côtés de la frontière entre la Saskatchewan et l'Alberta. Il n'y a pas longtemps, nous avons conclu avec la Saskatchewan un accord sur l'utilisation d'une somme importante pour la mise au point de nouvelles techniques de récupération dans la région de Lloydminster. J'espère pouvoir bientôt annoncer un accord conjoint du gouvernement fédéral et du gouvernement de l'Alberta au sujet de l'utilisation de fonds de recherche, fonds qui ont été réservés pour être mis à la disposition de l'Alberta aux termes de l'accord de 1974. Je crois que le budget principal prévoit quelque 10 millions de dollars pour la recherche pour l'année qui vient.

PÉTROLE Lourd—LA PARTICIPATION POSSIBLE DE
PÉTRO-CANADA À L'ÉTABLISSEMENT D'UNE RAFFINERIE

M. Don Mazankowski (Vegreville): Comme Pétro-Canada a exprimé son intérêt de participer à la mise en valeur de cette ressource, le ministre peut-il dire à la Chambre si son ministère appuie et favorise activement l'établissement d'installations de raffinerie par Pétro-Canada dans cette région? Quand une décision définitive pourrait-elle être prise à ce sujet?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Nous favorisons activement la mise en valeur dans cette région. Pétro-Canada pourrait bien valoir faire partie d'un groupe de compagnies intéressées à un tel projet. Il y a déjà eu des pourparlers entre des participants privés possibles et Pétro-Canada ainsi qu'entre ce groupe et le gouvernement de la Saskatchewan. Il y a un grand intérêt à ce moment-ci, que j'appuie entièrement.

* * *

LES FINANCES

LA POLITIQUE RELATIVE AUX EMPRUNTS À L'ÉTRANGER—LA
POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (Halifax): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le premier

[M. Mazankowski.]

ministre s'inquiète de ce que les Canadiens vivent au-dessus de leurs moyens. Or, cela peut se manifester, entre autres choses, par des emprunts à l'étranger. Le ministre a-t-il fait part aux provinces, aux municipalités et même aux entreprises privées, d'une politique quelconque du gouvernement à ce sujet? Je rappelle au ministre qu'il a répondu hier à mon collègue qu'il ne savait pas trop quelle serait la somme des emprunts à l'étranger cette année.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): J'ai dit hier que les emprunts à l'étranger pour l'an prochain dépendront dans une large mesure de l'écart entre les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis, écart qu'il est difficile de prévoir longtemps à l'avance. Et j'ajouterai ceci: contrairement à ce qui s'est déjà fait, nous n'avons pas invité les provinces à restreindre leurs emprunts à l'étranger. Pas depuis un an ou à peu près. Je pense que la chose essentielle que le premier ministre voulait souligner—essentielle du point de vue de notre balance de paiements et de nos emprunts—c'est que pour protéger la position concurrentielle de l'industrie canadienne, améliorée grâce à la dévaluation du dollar canadien, nous devons nous assurer que les tensions inflationnistes ne se traduisent pas par la perte des avantages que nous a donnés la dévaluation du dollar.

M. Stanfield: Je dois comprendre alors que le ministre ne se préoccupe pas du volume de nos emprunts à l'étranger?

M. Macdonald (Rosedale): J'ai dit à maintes reprises que notre situation économique ne nous permettrait sûrement pas d'emprunter des sommes aussi considérables qu'en 1976.

M. Stevens: C'est-à-dire 8 milliards de dollars.

M. Macdonald (Rosedale): Je tiendrais à signaler qu'au premier trimestre de 1977, les emprunts n'ont pas été aussi élevés.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'OPPORTUNITÉ D'UNE DÉCLARATION OFFICIELLE RELATIVE À
LA COLLABORATION DU CANADA À LA PROTECTION DES DROITS

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures? Il a certainement entendu dire que le président Carter avait déclaré hier devant l'Assemblée générale des Nations Unies qu'aucun pays ne peut prétendre que si ses citoyens sont maltraités, cela ne regarde que lui. Le président a aussi parlé de la promesse qu'ont faite les signataires de la charte des droits de l'homme des Nations Unies d'observer et de respecter les droits de l'homme. L'honorable représentant indiquera-t-il au président et aux chefs d'État d'autres pays qui partagent son opinion que le Canada collaborera pleinement pour défendre les droits de l'homme?